Permanence syndicale physique pour l'Île de France

Y'en a marre ! C'est toujours pareil !! Y'en a que pour l'Île de France !!!

Hé oui, la section territoriale d'Île de France met en place une permanence syndicale physique dans le local de l'Union syndicale Solidaires, à l'endroit même où se trouve le bureau de Solidaires informatique. Pourquoi en physique ? Parce que c'est mieux de se voir et de se parler « en vrai » et peut être plus simple aussi.

Alors bien entendu, gestes barrières, précautions, tout est mis en oeuvre pour que vous puissiez venir en toute quiétude et que nous puissions vous recevoir de même.

Le 1er et le 3ème mercredi de tous les mois, il y aura un.e camarade (voire plusieurs) présent.e pour vous accueillir et vous apporter l'aide ou les réponses attendues, de 18 à 20 heures.

Venez ! On vous attend…